



AMMERTZWILLER-BALSCHWILLER
ET ENVIRONS

Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable

Décret n° 95-636 du 6 mai 1995

Exercice 2008



**La Doller à proximité de nos puits
Forages P1 (04128X0026) P2 (04128X0143)**

SIAEP
2, rue de l'école
68210 AMMERTZWILLER
Tél 03 89 25 34 09
Fax 03 89 25 92 41
Siaep.ammertzwiller@wanadoo.fr

EXERCICE 2008

RAPPORT ANNUEL SUR LE PRIX ET LA QUALITE

DU SERVICE DE L'EAU POTABLE

Les caractéristiques générales du service

La distribution publique de l'eau potable s'étend sur l'ensemble du territoire des 10 communes adhérentes au **Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable d'Ammertzwiler Balschwiler et environs.**

Objet

Le SIAEP exerce d'une part les activités de production d'eau potable par l'exploitation des puits d'Ammertzwiler et de Schweighouse et d'autre part la distribution sur l'ensemble des 10 communes : Ammertzwiler, Balschwiler, Bernwiler, Buethwiler, Diefmatten, Eglingen, Falkwiler, Gildwiler, Hagenbach & Hecken.

Conditions particulières

Les travaux d'extension, de modification, d'entretien, de réparation et de branchement sur le réseau d'eau potable sont effectués par l'entreprise SOGEST dans le cadre d'un marché négocié à bons de commande avec effet au 01/07/2005 en application des articles 35, 65, 66 & 71. La durée du contrat est fixée à 4 ans avec expiration le 30/06/2009 sans reconduction. Les commandes des travaux se font au fur et à mesure des besoins et à la demande du Syndicat.

L'entretien du matériel de pompage et la surveillance des sites d'Ammertzwiler, des réservoirs de Gildwiler d' Hagenbach et les puits de Schweighouse sont assurés par la Société 2CAE. La durée du contrat est fixée à un an, reconductible chaque année.

La nature exacte des compétences

Le service est exploité en régie.

Il concerne l'entretien, le fonctionnement et l'investissement continu des ouvrages, toutes les relations avec les usagers (demande d'abonnement, de réalisation de branchement, relevé d'eau, renseignements, conseils etc...) et la facturation d'eau.

Travaux nécessaires au fonctionnement du service

Les travaux de réparation et renouvellements des réseaux jusqu'au compteur inclus sont à la charge du Syndicat. Lors de la réunion du 24/01/2006, le Comité Directeur a décidé l'installation systématique de bornes cahors en limite de propriété en cas de réparation de fuite, ou de remplacement de conduite ou de rétablissement de branchement. Le SIAEP restant responsable jusqu'au compteur. Les compteurs en service appartiennent au Syndicat qui les louent aux abonnés.

Les responsabilités civiles et pénales

Le SIAEP est responsable de la qualité de l'eau distribuée. Il est responsable des dommages liés à l'existence des ouvrages dont il est propriétaire. Il a le devoir d'information à l'égard des usagers.

Présentation Générale du Syndicat Intercommunal

a) Localisation des principaux points de prélèvement et capacité

Le SIAEP d'Ammertzwiler Balschwiler et environs est alimenté par le puits d'Ammertzwiler et les 2 puits de Schweighouse.

- Puits d'Ammertzwiler : il est équipé d'une pompe avec variateur de vitesse – de 20 à 50 m³/h
- Puits n° 1 de Schweighouse : débit de 50 m³/h
- Puits n° 2 de Schweighouse : débit de 70 m³/h.

Il existe une convention d'entraide de service public d'eau potable entre le SIAEP de la Vallée de la Doller et notre Syndicat. Chacune des deux collectivités s'engage à aider, au mieux de ces possibilités, la collectivité qui sollicite une fourniture de secours d'eau potable. Cet engagement porte sur les volumes ainsi que sur la rapidité de mise en œuvre.

b) Les Abonnés

Le Syndicat d'Ammertzwiler Balschwiler et environs regroupe 10 communes soit une population de (selon le dernier recensement 1999) 3902 habitants.

Le SIAEP fournit en eau ses 1550 abonnés par 53 km de réseau de canalisations sur domaine public.

c) Volumes produits

En 2008 un volume de 272668 m³ a été pompé et se répartit de la façon suivante :

Ammertzwiller	105259 m ³
Schweighouse	<u>167409 m³</u>
Total	272668 m ³

d) Volumes distribués

En 2008 un volume de 188697 m³ a été facturé et se répartit de la façon suivante :

Ammertzwiller	15751 m ³
Balschwiller	34897 m ³
Bernwiller	25570 m ³
Buethwiller	11993 m ³
Diefmatten	14482 m ³
Eglingen	15538 m ³
Falkwiller	9340 m ³
Gildwiller	13382 m ³
Hagenbach	28414 m ³
Hecken	<u>19330 m³</u>
Total	188697 m ³

Soit une baisse de vente d'eau de 3 % par rapport à l'année 2007.

Au courant de l'exercice 2008, 272668 m³ d'eau ont été pompés pour un volume de 188697 m³ effectivement facturés, soit un rendement de 69 %.

Qualité de l'eau

Puits de Schweighouse :

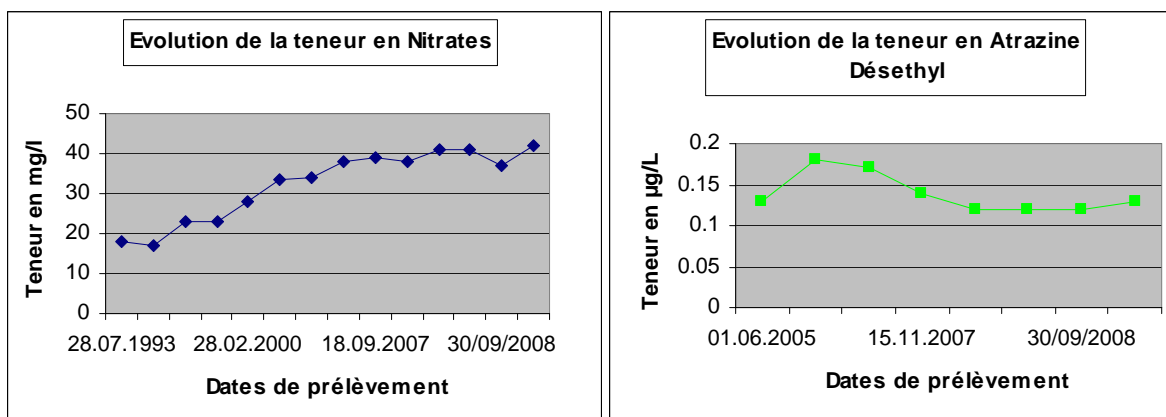
Eau brute, très légèrement acide, douce et faiblement minéralisée dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour la production d'eau de consommation humaine.

Puits d'Ammertzwiler :

Eau brute souterraine, très légèrement acide, de dureté et minéralisation moyennes, dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises pour une eau brute destinée à la production d'eau de consommation humaine.

Nous restons attentifs aux teneurs en atrazine et nitrates au puits d'Ammertzwiler.

Tous les 3 mois, des analyses d'auto contrôle sont effectuées afin de suivre au mieux leurs évolutions.



Dates prélèvement	Nitrates mg/L	Atrazine Désethyl µg/l
01.06.2005	34	0.13
12.06.2007	38	0.18
18.09.2007	39	0.17
15.11.2007	38	0.14
03.04.2008	41	0.12
13.06.2008	41	0.12
30/09/2008	37	0.12
11/12/2008	42	0.13

Février 2008 inversion du fonctionnement des Puits du Syndicat. La station de pompage d'AMMERTZWILLER fonctionne de nuit pour remplir le réservoir de GILDWILLER afin de mélanger les deux ressources en eau. 30 % de l'eau est pompée sur Ammertzwiler et 70 % sur Schweighouse.

Eau distribuée :

Eau, très légèrement acide, agressive à la température de mesure du pH, douce et très faiblement minéralisée, à prédominance bicarbonatée calcique, dont les paramètres physico-chimiques et bactériologiques analysés respectent les limites de qualité requises.

Un prélèvement d'eau effectué par le laboratoire IPL au robinet du lavabo des sanitaires de l'école de Hagenbach en date du 13/06/2008 a révélé la présence d'un Entérocoque. La population a de suite été avisée par la distribution de notes dans les boîtes aux lettres ainsi qu'un affichage dans toutes les Mairies. Le réseau a été purgé et désinfecté au clore. Un nouveau prélèvement a été réalisé le 19/06/2008 et les paramètres bactériologiques de l'eau respectaient à nouveau les limites et les références de qualité requises pour la consommation humaine.

Protection de la ressource en eau :

Puits d'Ammertzwiller :

Nous travaillons actuellement avec la DDASS et la Chambre d'Agriculture à l'amélioration de la qualité de l'eau du forage d'AMMERTZWILLER, sensible aux nitrates et à l'atrazine-déséthyl.

Historique :

- Courrier du 1er juin 2007 : Alerte de la DDASS sur une teneur en atrazine-déséthyl de 0.17 µg/l en sortie de réservoir (limite de qualité étant de 0.1µg/l)
- Mise en place avec IPL (laboratoire d'analyses) d'un autocontrôle avec des analyses trimestrielles concernant les nitrates et l'atrazine-déséthyl.
- Le SIAEP demande une pré étude à la DDAF concernant la réalisation d'une conduite d'adduction d'eau entre le forage d'AMMERTZWILLER et le réservoir de GILDWILLER.
- 4 Décembre 2007, rencontre avec les responsables de la DDASS. Le dossier de demande de dérogation est prêt, la pré étude de la DDAF est retenue.

Une réunion d'information des agriculteurs concernés s'est déroulée le 20 Novembre 2007 au siège du Syndicat en présence de la Chambre d'Agriculture. Cette dernière réalisera un diagnostic des pratiques agricoles ainsi que le plan d'action à mettre en place.

Avancement 2008 :

Solution retenue par l'étude préliminaire de la DDAF : Mettre en place une conduite de 1400 ml de refoulement en DN 150 entre la station de

pompage et le réservoir de Gildwiller pour un montant estimé à 330 000€ HT.

Pour ne pas passer cette conduite sur domaine privé, des contacts ont été pris avec des propriétaires forestiers afin d'acquérir les parcelles concernées par le tracé de la conduite.

Afin de protéger le périmètre de la zone de captage, le Syndicat avec la Chambre d'Agriculture en partenariat avec les agriculteurs proposent l'implantation du miscanthus.

Cette culture ne nécessite aucun intrant et est particulièrement couvrante. Elle utilise l'azote et les minéraux qui sont stockés dans le rhizome puis restitués l'année suivante à la plante. Le volume important de feuilles augmente le taux d'humus du sol. Le miscanthus n'a donc aucun besoin d'apport azoté ou autre. Il a aussi cette faculté de filtrer par les racines les effluents du bassin amont. En raison de son importante production de biomasse, cette plante peut être revalorisée comme combustible.

Un contrat pluriannuel de rachat sera mis en place entre le SIVOM d'Ammertwiller et Bernwiller et les agriculteurs afin de contractualiser cette culture et de la revaloriser dans les chaufferies communales.

Le SIAEP sera le porteur de projet de mise en place de cette culture.

Enquête publique puits de Schweighouse :

Cette enquête d'utilité publique est justifiée par la nécessité de définir les périmètres de protection du forage P2 situé sur le ban de Schweighouse et pour autoriser l'utilisation de l'eau en vue de la consommation humaine.

L'enquête s'est déroulée dans de bonnes conditions et selon les règles en vigueur.

En réponse aux courriers émis par le Conservatoire des sites alsaciens, le service environnement du Conseil Général et Alsace nature, une réunion a été organisée à la demande de la DDASS avec les représentants de ces organismes afin de clarifier les différentes remarques.

Le Commissaire Enquêteur a émis un avis favorable.

UGE : 0680504 S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILL

OBJET : Circulaire n° 12/DE du 20 avril 2003 - Mise en oeuvre du rapport sur le prix et la qualité des services publics d'eau et d'assainissement en application du décret n° 2007-675 du 2 mai 2007.

Dest : S.I.A.E.P. AMMERTZWILLER BALSCHWILL

Adr : MAIRIE

2 RUE DE L'ECOLE

68210 AMMERTZWILLER

Indice d'avancement de la protection de la ressource en eau. Année 2008 (P 108.3)

Code national	Nom du captage	Débit	Périm. protect. Code	Etat proc. Code	Délib. Date	Avis géologue Date	Recev. Date	D.U.P. Date	Indice
068000553	FORAGE SYNDICAL	192	O	TE		03/07/1975		01/01/1977	80%
068002103	FORAGE DE SCHWEIGHOUSE N°1	192	O	TE	25/08/1989	30/04/1991		22/02/1993	80%
068003387	FORAGE DE SCHWEIGHOUSE N°2	192	N	EC	23/09/2003	20/11/2005	17/06/2008		50%
Indice consolidé /UGE									70,0 %

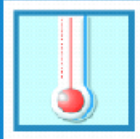
Taux de conformité des prélèvements sur les eaux distribuées réalisés au titre du contrôle sanitaire 2008 par rapport aux limites de qualité pour ce qui concerne la microbiologie et les paramètres physico-chimiques

Code	Installation			Paramètres microbiologiques		Paramètres physico-chimiques	
	Libellé	Type	Pop / Débit (1)	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes	Nombre total de prélèvements	Nombre de prélèvements non conformes
068000902	S.I.A.E.P. AMMERTZWILLERBALSCHWIL	UDI	19240	11	1	11	1
068002104	S.I.A.E.P. AMMERTZWILLERBALSCHWIL	TTP	1154	2		2	
Total				13	1	13	1
Taux de conformité					92,3 %		92,3 %

(1) Population des UDI ou Débit en m³/j pour les CAP/MC/NTTP

QUALITÉ DE L'EAU DU ROBINET

Synthèse du contrôle sanitaire - Année 2008



Consommez uniquement l'eau du réseau d'eau froide.



Les limites de qualité sont des valeurs obligatoires. Les références de qualité sont des valeurs guides.



Après quelques jours d'absence, laissez couler l'eau avant de la boire.



Pour connaître en détail la qualité de l'eau qui vous est distribuée, vous pouvez consulter les analyses à la mairie de votre commune.

Fiche en ligne sur le site de la DDASS



ORIGINE DE L'EAU

L'eau que vous buvez a une identité. Elle provient soit de la nappe phréatique, soit de sources, soit de cours d'eau. Pour répondre aux normes de potabilité, elle peut être traitée avant d'arriver à votre robinet.

L'eau du **SIAEP DE AMMERTZWILLER BALSCHWILLER ET ENVIRONS** provient de 3 forages (2 dit de Schwighouse, 1 dit d'Ammertzwiler : en appoint) et d'un appoint du SIAEP de Bréchaumont et environs.

L'eau est distribuée sans traitement.

BACTERIOLOGIE

La qualité bactériologique est évaluée par la recherche de micro organismes indicateurs d'une éventuelle contamination. Absence exigée.

1 analyse état non conforme aux limites de qualité.

Nombre d'analyses : 10

L'eau a été contaminée temporairement par des bactéries d'origine fécale.

NITRATES

Éléments provenant principalement de l'agriculture, des rejets domestiques et industriels. La teneur ne doit pas excéder 50 mg/l (milligrammes/litre).

Valeur minimale = 4,2 mg/l
Valeur maximale = 6,5 mg/l

Nombre d'analyses : 2

Ces valeurs témoignent d'une ressource bien protégée des apports en nitrates.

DURETE

Teneur en calcium et en magnésium dans l'eau, exprimée en degré français (°F).
Il n'y a pas de valeur limite réglementaire de dureté.

Valeur minimale = 7,1 °F
Valeur maximale = 7,6 °F

Nombre d'analyses : 2

L'eau distribuée présente une forte variabilité de la valeur de la dureté. L'eau est douce à moyennement dure en fonction de l'origine de l'eau.

PESTICIDES

Substances chimiques utilisées pour lutter contre les parasites des plantes ou pour désherber (agriculture, collectivités, particuliers).
La teneur ne doit pas excéder 0,1 µg/l (microgrammes/litre).

Valeur maximale = 0,12 µg/l (en atrazine déséthyl)

Nombre d'analyses : 4

L'eau contient des traces de pesticides à des teneurs supérieures à la limite de qualité sur un seul des 3 forages et en distribution.

CONCLUSION

L'eau distribuée a été contaminée ponctuellement par des bactéries d'origine fécale. Dès lors, la population a dû être informée et la consommation déconseillée jusqu'au rétablissement d'une situation conforme. De plus elle contient des pesticides à des teneurs supérieures à la limite de qualité. Néanmoins les seuils préconisés par l'AFSSA (Agence Française de Sécurité Sanitaire des Aliments) dans son avis du 08 juin 2007 sont respectés. L'eau peut donc être consommée par l'ensemble de la population, conformément à l'avis du CSHPF (Conseil Supérieur d'Hygiène Publique de France) du 07 juillet 1998.

Direction Départementale des Affaires Sanitaires et Sociales du Haut-Rhin
Service Santé-Environnement

Cité Administrative - Bat. C
68026 COLMAR CEDEX

Tél 03 89 24 81 74 - Fax 03 89 24 85 53
Courriel : dd68-sante-environnement@sante.gouv.fr
Site Internet : www.alsace.sante.gouv.fr

Le prix de l'eau

Pour l'ensemble des abonnés, le prix de l'eau était en 2008 de 1.30 €/HT/m³ et est resté inchangé par rapport à l'année 2007. Délibération du Comité Directeur du 27/02/2007.

Au prix de l'eau se rajoute :

- Une location de compteur à 5.50 €HT par semestre soit 11.00 €HT par an, (délibération du Comité Directeur du 02/03/2004).
- La taxe antipollution :
 - Commune de Balschwiller : 0.424€HT/m³ contre 0.447 €HT/m³ en 2007
 - Commune de Bernwiller : 0.424€HT/m³ contre 0.563 €HT/m³ en 2007
 - Commune de Hagenbach : 0.424€HT/m³ contre 0.515 €HT/m³ en 2007
 - Commune de Hecken : 0.424€HT/m³ contre 0.265 €HT/m³ en 2007

Depuis le début de l'année 2008, cette taxe antipollution a été uniformisée pour les communes de plus de 400 habitants à 0.424€HT/m³.

Depuis le 1^{er} janvier 2008 la taxe antipollution est également redevable à hauteur de 0,085 € HT/m³ pour les communes de moins de 400 habitants, d'où une différence dans le final du prix de l'eau.

Cette taxe est évolutive et atteindra 100 % du taux plein en 2012.

A cela s'ajoute une redevance pour prélèvement en eau souterraine que l'Agence de l'Eau nous facture (volume d'eau prélevé dans la nappe).

Pour l'année 2008, cette taxe est de 0.05 €HT/m³.

LA TVA au taux de 5.5% s'applique sur le prix de l'eau, la location du compteur et à toutes les taxes.

Hors location de compteur le prix du m³ s'élevait en 2008 :

- ✓ Pour les communes de moins de 400 habitants : 1.51€TTC
(1.30+0.085+0.05) x 5.5 %
- ✓ Pour les communes de plus de 400 habitants : 1.87 €TTC
(1.30+0.424+0.05) x 5.5 %

Depuis le 1^{er} janvier 2008, une taxe pour modernisation des réseaux de collecte se rajoute pour les communes d'Ammertwiller (0.06 €HT/m³) et de Bernwiller (0.30 €HT/m³).

Produit de la vente d'eau pour l'année 2008 : 246 906.40,- €

Taxe de branchement

La taxe de branchement demandée pour tout logement neuf ou rénové, hangar agricole, atelier commercial ou artisanal est de 300,- € TTC et est inchangée depuis le 24/01/2006.

Investissements réalisés en 2008

Branchements neufs :

29 bornes cahors pour nouveaux branchements ont été posées en 2008.

Fourniture et pose d'un système anti-intrusion pour les 4 sites

Coût total : 4 031,- €.

Puits d'Ammertzwiler : étude et diagnostic des pratiques agricoles par la chambre d'agriculture : coût 7 425,- € subventionné à hauteur de 70 %.

Evolution vers e.magnus comptabilité : 875,- €

Remplacement de robinets vannes

2 robinets vannes DN 60 à Bernwiller

1 robinet vanne DN 150 à Hagenbach

1 robinet vanne DN 60 à Eglingen

Coût total : 7 226,- € HT

Renouvellement de réseaux et mise en place de bornes cahors

11 bornes cahors ont été posées suite à des ruptures de canalisation sur branchements particuliers.

Coût total : 30 000,- € HT

Agencement intérieur du véhicule de service pour 450,- €

Acquisition de matériel mobilier

Achat PC pour télégestion du réseau d'eau pour 1 179,- €

Fourniture de disque dur externe PC secrétariat pour 245,- €

Des compteurs ont été achetés à la Sappel pour 4 365,- € HT

Les dettes du Syndicat

Au 31 décembre 2008, la dette du Syndicat Intercommunal était nulle.

Travaux d'entretien en 2008

68 interventions sur le réseau dont 38 fuites :

Inventaire des fuites réparées en 2008

Communes	Réseau principal	Branchements particuliers	Poteaux D'incendie
Ammertzwiller	2		
Balschwiller	1	4	
Bernwiller	2	2	
Buethwiller	2	1	
Diefmatten	1	3	
Eglingen	4	2	
Falkwiller		1	
Gildwiller	3	1	
Hagenbach	3	2	2
Hecken	1	1	
TOTAL	19	17	2

Coût moyen d'une réparation de fuite sur réseau principal : 1 700,-€ HT

Coût moyen d'une réparation de fuite sur branchement particulier : 2 700,- € HT

Prévisions investissements et travaux pour 2009

Maillage avec le SIAEP de Bréchaumont :

Renforcement à Sternenberg Liaison Intercommunale coût estimatif : 241 000,- €

Renforcement à Diefmatten rue de Sternenberg avec reprises de branchements coût estimatif : 352 000,- €.

Puits d'Ammertzwiller

Pose d'une nouvelle conduite entre le puits d'Ammertzwiller et le réservoir de Gildwiller pour améliorer la qualité de l'eau en diluant les eaux d'Ammertzwiller avec les eaux de Schweighouse au réservoir de Gildwiller. Coût estimatif : 330 000,- € HT

Changement de robinets vannes dans les différentes communes au fur et à mesure des besoins.

Proposition de pré étude renouvellement du réseau : communes d'Eglingen, d'Hagenbach et Hecken.

Ce rapport a été établi par le Président du SIAEP d'Ammertzwiller Balschwiller et environs, présenté dans les grandes lignes au Comité Directeur du 10 mars 2009 adressé à M. le Sous-Préfet d'Altkirch aux maires de 10 communes adhérentes ainsi qu'à l'Agence Rhin Meuse.

Ammertzwiller, le 26 mai 2009